

L'Accord de Paix d'Arusha et la Constitution pour le Burundi : Deux piliers pour un nouveau Burundi ?

Par Joseph Ntamahungiro¹

Conférence animée le 28 mai 2015 au Centre Œcuménique, Avenue de l'Assomption, 69 à 1200 Bruxelles. Organisée par l'asbl Dynamique Congolaise de Réflexion et d'Action Innovantes (DC RACIN asbl), la Conférence porte comme intitulé principal : « Tensions électorales au Burundi : La région des Grands Lacs face à ses vieux démons ? »



Remarque préliminaire

Avant de commencer, j'aimerais dire clairement que je ne m'identifie à aucun clan dans la lutte qui se mène aujourd'hui au Burundi. Ni à ceux qui veulent conserver le pouvoir, ni à ceux qui veulent y accéder, ni même à la Société civile. Je veux seulement essayer de comprendre pour éclairer notre lanterne afin de voir quelles sont les solutions possibles pour éviter au Burundi de sombrer de nouveau dans les affres des périodes très douloureuses dont le pays commençait à sortir à peine. J'ajoute que le sujet est tellement dense et complexe qu'il faudrait au moins une semaine pour essayer d'y voir un peu clair. Vous comprenez donc qu'en 15 minutes belges (même pas burundaises), je ne puis qu'effleurer la problématique.

Venons-en maintenant à mon propos.

"Le pouvoir" au Burundi a toujours eu un arrière-goût de mort.

Dans une conférence du 30 octobre 1999 intitulée «*Sortir des syndromes d'immuno-déficience sociopolitique* », le Frère Emmanuel Ntakirutimana (OP) a noté avec justesse que «*le pouvoir au Burundi a toujours eu un arrière-goût de mort* », même de la part de ceux qui se définissent comme de «*grands combattants pour la liberté et la démocratie* ». Il a déclaré :

«Nos pays africains, et le Burundi en particulier, vivent une logique de guerre et d'entropie. Et nos dirigeants s'en accommodent avec une niaise arrogance. Dans un pays pauvre où tout le monde se bat pour la survie, le pouvoir joue ouvertement sur l'angoisse de la mort par la menace brandie ou exécutée. Il s'en sert insidieusement en garantissant un mirage d'opulence relative et une paix provisoire à ceux qui s'ajustent bien aux structures qu'il impose. C'est ainsi qu'on a vu de grands combattants pour la liberté et la démocratie se dégonfler du jour au lendemain comme des ballons troués et

¹ Licencié en Lettres (Section Philosophie) et Diplômé de Journalisme à l'Université de Fribourg/Suisse ; Ancien Directeur Général de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB) ; Ancien Conseiller Principal à la Présidence de la République du Burundi chargé de la Presse et de la Communication ; Ancien Rédacteur de la Revue Dialogue/Rwanda et Bruxelles ; Ancien Chargé d'information à la Concertation Chrétienne pour l'Afrique centrale (CCAC) et au Réseau Européen pour l'Afrique Centrale (EurAc) à Bruxelles ; Membre de plusieurs associations formelles ou informelles burundaises, africaines et européennes ; Actuellement pensionné et étudiant à l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) ; Auteur de plusieurs articles et a animé plusieurs conférences sur le Burundi, les Grands Lacs africains et sur divers thèmes.

vivre l'amnésie des termes du combat qu'ils avaient vécu avec bravoure pendant des années. Des partis dits d'opposition, chez les Tutsi comme chez les Hutu, vivent la même logique de la mort. Eux aussi brandissent la mort et l'exécutent. Dieu sait si, eux aussi, peuvent être cruels. Le pouvoir au Burundi est encore fondé sur la prédominance du recours à la violence, mode archaïque et primaire de l'organisation sociale »².

Pour abonder dans ce sens, je voulais juste rappeler qu'à part quelques périodes très rares où le Burundi a connu la paix et la stabilité, le pays a toujours vécu dans des conflits multiples qui ont débouché sur un génocide, faisant plus d'un million de victimes, à savoir presque un demi million de morts, des exilés, des veufs et des veuves, des orphelins, des frustrés, des traumatisés, etc. Pour reprendre le mot de Mgr Simon Ntamwana, archevêque de Gitega, ceux qui prétendent que les Burundais ont vécu très longtemps en paix dans ce qu'ils appellent pompeusement «une harmonie séculaire » sont pour le moins des menteurs³. L'histoire sanglante du Burundi, de la fondation du Royaume (16^{ème} siècle) à aujourd'hui est là pour le prouver⁴. Même au temps de la monarchie, le pays a connu des actes génocidaires⁵. Et ce n'est pas la situation chaotique et criminelle des années d'après l'indépendance qui me contrediront. En ce sens, la période qui a suivi la signature de l'Accord d'Arusha de 2000 aura été plutôt comme une parenthèse dans la longue histoire douloureuse de ce pays.

Et maintenant, que dire justement des Négociations d'Arusha qui ont débouché sur cet Accord⁶ qui était devenu le ciment de la vie politique et de la stabilité du Burundi ?

Contexte et méandres des négociations d'Arusha

Au lieu d'entrer en détails et répéter ce que vous savez déjà, je voulais plutôt signaler en style télégraphique ces quelques éléments :

- 1) Ces négociations avaient été imposées par les Chefs d'Etat africains au Major Pierre Buyoya suite au coup d'Etat contre Président Sylvestre Ntibantunganya⁷
- 2) Les Tutsi en général, et les mouvements radicaux tutsi en particulier, ne voulaient pas y participer sous le prétexte que les Burundais étaient capables de trouver eux-mêmes des solutions aux conflits qui ont déchiré le pays et qu'il ne fallait pas étaler devant la face du monde les turpitudes de la politique burundaise puisque « le linge sale se lave en famille »
- 3) Ces mouvements radicaux tutsi avaient refusé d'y participer et même menacé de mort ceux des leurs qui y participeraient
- 4) Déjà auparavant, des prêtres tutsi avaient condamné toute négociation avec les groupes armés Hutu qu'ils qualifiaient de «*génocidaires* ». Pour ces hommes de Dieu, «*négozier avec les bandes armées n'est ni moralement ni politiquement acceptable*»⁸

² Frère Emmanuel Ntakarutimana (OP), «*Sortir des syndromes d'immuno-déficience socio-politique* », Lelystadt/Pays Bas, 30 octobre 1999, 8 p.

³ Lire notamment Joseph Ntamahungiro, «*Burundi. Comment sortir des génocides et des conflits ethno-politiques qui endeuillent notre peuple ?* », Bruxelles, 28 avril 2012, 17 p.

⁴ Mgr Ntamwana Simon, «*Au milieu des épines, l'Eglise face à la crise politico-ethnique au Burundi* », Bujumbura, Septembre 1995; 5 p.

⁵ On pense notamment à l'extermination du Clan des Bavubikiro rapporté par Barampama Angelo, «*Le problème ethnique dans une société africaine en mutations : Le cas du Burundi* », Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse) pour obtenir le grade Licencié ès Lettres, Fribourg, 1978, 201 p.(lire p. 97-98)

⁶ Gouvernement du Burundi et autres, «*Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi* », Arusha, 28 août 2000, 180 p.

⁷ Jean-Marie Sindayigaya, «*Burundi : La saga d'Arusha. De la Conférence nationale Manquée aux Accords d'Arusha* », Editions ARIB, 2002, p. 11

- 5) Les groupes armés hutu avaient également refusé d'y prendre part et ont continué la lutte. Il aura fallu des pressions des Etats africains et de la « Communauté internationale » pour qu'ils acceptent de signer des cessez-le feu (chaque groupe a signé le sien) avec le Gouvernement de transition
- 6) N'ayant pas pu s'y soustraire, les Tutsi avaient tout fait pour faire échouer ces négociations par le biais de ce qu'un auteur a appelé la « *Politique Burundaise d'une marche sur place culturellement codifiée* »⁹
- 7) Finalement des négociateurs avaient pris goût à ces 'négociations' et même décidé de les faire durer indéfiniment à cause des per diem très juteux qui ont permis à certains de rembourser leurs dettes bancaires et/ou de se construire de villas cossues baptisées « *Vive Arusha* »
- 8) Il aura fallu « *la technique de médiation énergiquement directrice initiée par Nelson Mandela* » pour y mettre fin et imposer un accord, même imparfait¹⁰
- 9) Malgré toutes les lacunes et tous les reproches bien justifiés qu'on peut faire à l'Accord, il avait permis, pour la première fois dans l'histoire du Burundi d'aborder les questions taboues comme les ethnies, l'armée, la justice et bien d'autres.
- 10) Concernant la reconnaissance de l'existence des ethnies, on lit dans le Chapitre Premier intitulé « Principes constitutionnels de la Constitution de la Période post-transition », article 2, 1 Principes généraux: « *Le Burundi est une nation indépendante souveraine, unie mais respectant sa diversité ethnique et religieuse. Il reconnaît les Bahutu, les Batutsi et les Batwa qui constituent la nation burundaise* »¹¹
- 11) Même si certains mouvements armés hutu continuent à ne pas se reconnaître dans l'Accord d'Arusha, c'est cet accord qui leur a permis de sortir de leur clandestinité et d'être fréquentables.¹²
- 12) En mars 2014, le CNDD-FDD avait voulu changer la Constitution par un vote de l'Assemblée Nationale pour enterrer l'Accord d'Arusha. Il n'a échoué que d'une voix.

C'est ce que rappelle le rapport de International Crisis Group (ICG) du 25 Octobre 2012 intitulé « *Burundi : Bye-Bye Arusha ?* »¹³ On lit dans ce rapport :

« En dépit du fonctionnement régulier des institutions et du discours officiel vantant les progrès en matière de développement et de sécurité, le Burundi est en train de perdre les acquis de l'accord d'Arusha. En raison de l'impasse électorale de 2010, le système de partage du pouvoir conçu à Arusha a fait place à un monopartisme de fait qui se traduit par la fin du dialogue entre l'opposition et le gouvernement, une dérive autoritaire et le retour de la violence politique. Le respect de la minorité politique et de la règle de droit, essentiel à la démocratie, semble ignoré depuis 2010 (...). Le boycott par l'opposition du processus électoral à la suite du contentieux sur les élections communales a généré des tensions qui ont incité l'opposition à former une coalition, l'Alliance démocratique pour le changement (ADC-Ikibiri), et plusieurs de ses responsables à partir en exil. Cette situation s'est accompagnée d'une vague de violence alimentée aussi bien par le pouvoir que l'opposition. A la résurgence des

⁸ Abbé Gabriel Baziruwisabiye et autres, « *Négocier avec les bandes armées n'est ni moralement ni politiquement acceptable* », Bujumbura, 19 juin 1996, 10 p.

⁹ Voir Frère Emmanuel Ntakarutimana (OP), « *Burundi : Sortir d'une Politique Burundaise d'une marche sur place culturellement codifiée* », Lelystad, 4 novembre 2000, 5 p.

¹⁰ OAG, « *Analyse critique de l'Accord d'Arusha* », Bujumbura, 17 janvier 2008, 2 p.

¹¹ « *Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi* », Arusha, 28 août 2000, p. 27 (article 2, 1)

¹² Frère Emmanuel Ntakarutimana, « *Burundi : Sortir d'une Politique Burundaise d'une marche sur place culturellement codifiée* » op. cit. p. 2

¹³ International Crisis Group, « *Burundi : Bye-bye Arusha* », Bujumbura/Bruxelles/Nairobi, 25/10/2012, 37 p.

groupes armés et aux critiques de la société civile, le gouvernement a répondu par une stratégie de répression et une politique d'intimidation ».

Bien plus, poursuit ICG,

«la mainmise du parti au pouvoir (le Conseil national pour la Défense de la démocratie et Forces pour la Défense de la Démocratie, CNDD-FDD) sur toutes les institutions en l'absence d'opposition véritable (...) conduit à une gestion partisane de l'Etat et du processus de justice transitionnelle, ainsi qu'une instrumentalisation des services de sécurité qui sont contraires aux principes d'Arusha. Dans le même temps, le projet d'amendement constitutionnel dont les contours sont pour l'instant flous suscite des inquiétudes ».

Pierre Nkurunziza, un président atypique

Je ne vais pas revenir sur le débat qui oppose les pro et les anti troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. En ce qui me concerne, je me range plutôt dans le camp de ceux qui pensent que Nkurunziza ne devrait plus briguer un nouveau mandat. Pourquoi alors s'y accroche-t-il, seul contre tous, même contre l'avis du Comité des sages de son parti politique ? Plutôt que de tenter d'y répondre, je soumetts à votre attention quelques faits de sa vie avant et après son accession à la plus haute magistrature. Car pour moi, le vrai débat pour ou contre son troisième mandat ne se situe pas uniquement sur le plan juridique, mais beaucoup plus sur le personnage lui-même. J'ai ciblé sept points :

- a) Un homme traumatisé
- b) Un président qui se prend pour un «Messie »
- c) Des actes et des gestes qui posent problème
- d) Un pouvoir au parfum familial
- e) Un régime très peu démocratique
- f) Un régime très corrompu
- g) Une population paupérisée

a) *Un homme traumatisé*

- 1) Au cours du génocide contre les Hutu en 1972, Pierre Nkurunziza a perdu son papa, Eustache Ngabisha, de même que sept frères et sœurs. Il a survécu avec sa maman et une soeur. Démunie, la petite famille reçoit l'aide de l'Eglise anglicane de Buye, où le futur chef de l'Etat fera ses études primaires.
- 2) Pierre Nkurunziza aurait voulu faire le Droit ou l'Economie à l'Université Nationale du Burundi, de même qu'entrer à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM). Mais en raison de la discrimination appliquée à l'époque (1987) contre les Hutu, il ne fut retenu dans aucune de ces trois filières réservées alors aux Tutsi. Il fut orienté vers l'Institut d'Education Physique et deviendra professeur de gymnastique, de biologie, de civisme et de psychologie au Lycée de Muramvya, et Assistant à l'Université en Pédagogie.
- 3) En 1995, quelque 150 à 200 étudiants Hutu, et quelques professeurs également Hutu, sont massacrés à l'Université Nationale du Burundi, la seule alors dans tout le pays. Lui-même échappe de justesse. Alors qu'il fuyait dans sa voiture, il est arrêté à un barrage dans le quartier tutsi de Nyakabiga. Il échappe miraculeusement mais sa voiture est incendiée. Il entre alors dans la clandestinité comme il le confessera plus tard: *«J'ai été poussé dans la rébellion par les massacres*

interethniques qui se sont déroulés à l'Université du Burundi à Bujumbura en 1995 ».

- 4) Au cours de son séjour au maquis, il est gravement blessé à la jambe par un obus. Ses compagnons le laissent pratiquement pour mort, et il survit pendant quatre mois dans des marécages. Il affirmera plus tard que c'est Dieu qui l'a sauvé. Aussi son programme gouvernemental se veut-il d'inspiration divine, puisqu'il invite ses concitoyens à *"travailler en priant et à prier en travaillant"*.
- 5) Le 8 février 1998, il avait été condamné à mort par contumace, accusé d'avoir posé des mines anti-chars qui avaient fait des dizaines de morts à Bujumbura. Il sera amnistié dans le cadre de l'Accord d'Arusha de 2000 et surtout lors de la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et son mouvement le CNDD-FDD. La condamnation à mort sera annulée le 8 juillet 2011 par la Cour Suprême.

b) Un Président qui se prend pour un «Messie»

Disons d'abord un mot sur les circonstances de son accession à la Présidence de la République. Selon des sources bien informées, Pierre Nkurunziza s'est élevé dans la hiérarchie du CNDD-FDD par la volonté de Hussein Radjabu, le vrai patron du mouvement rebelle. C'est lui qui l'a propulsé à la tête des FDD en 2001. Avant les élections de 2005, le ministre de l'intérieur Simon NYANDWI, membre du CNDD-FDD, paraissait favori pour être candidat de son parti à l'élection présidentielle. Il meurt subitement dans des circonstances troubles et certains membres de la famille auraient réclamé une autopsie. Radjabu s'y serait opposé. Tout naturellement, il propose alors Nkurunziza pour être candidat du parti. Ce dernier sera élu sans difficulté Président de la République. Mais en réalité, c'est Radjabu qui est le vrai patron du pays, un vrai gourou, comme l'écrit un analyste burundais. Je cite :

« Hussein Radjabu dirigea un parti militaro-civil, donc fort peu démocratique ; un parti sectariste même car réfractaire au débat démocratique interne et externe. A l'image d'une secte, le gourou, c'est-à-dire le commandeur des croyants est vénéré, mythifié, déifié même. Il est entendu au sein du Cnndd-Fdd triomphant que le président du parti serait ce gourou ; un président parallèle ou même le président lui-même ; celui qui confectionnait les listes électorales à tous les niveaux ; qui proposait pour nomination aux petites comme aux plus hautes fonctions de l'Etat y compris les fonctions ministérielles ; qui ordonnait le sens et la marche de la vie politique. L'arrestation et l'emprisonnement de Radjabu ressembla ni moins ni plus à un coup d'Etat plus symbolique qu'institutionnel »¹⁴.

Pierre Nkurunziza n'assumera réellement sa fonction qu'à partir du 27 avril 2007, date où il fit arrêter et emprisonner Hussein Radjabu sous l'accusation *«d'outrage au Chef de l'Etat »*. A son tour, il prend la place de gourou de Radjabu et affiche plus que jamais son image de *«Président messianique »* qu'il avait déjà manifesté. En voici quelques preuves :

- 1) A sa prise de fonction, le 26 août 2005, Pierre Nkurunziza, de père anglican et de mère catholique, (aujourd'hui membre de l'église «born again » et son épouse pasteur de l'église du Rocher) proclame cette parole devenue sa célèbre maxime: *«Prier en travaillant et travailler en priant»*.
- 2) A une autre occasion, Pierre Nkurunziza affirmera publiquement que son destin de devenir Président de la République lui avait révélé directement par Dieu en 1999, dans un tête à tête, comme il le fit pour Moïse quand il lui remit les 10

¹⁴ Julien Nimubona, *«Arrestation et emprisonnement de l'Honorable Hussein Radjabu »*, publié par Agence Bujumbura News, le 9 août 2014, 2 p. ; Lire aussi The Leadership Institute, *«Le phénomène Hussein Radjabu »*

commandements. C'est pourquoi, il dira lors d'une rencontre avec la population que son élection en 2005 par les députés et les sénateurs et en 2010 par la population n'était que la confirmation du choix divin.

- 3) Par ailleurs, au lendemain de son investiture, Pierre Nkurunziza a organisé une rencontre avec les responsables de toutes les confessions religieuses au cours de laquelle il leur a demandé d'instituer un cadre hebdomadaire de rencontres pour parler des affaires du pays. Ces responsables ont décliné poliment cette offre.
- 4) Aujourd'hui, tous ses discours commencent invariablement par des phrases comme celles-ci: *«Nous rendons grâce à Dieu Tout Puissant qui Nous a gardés en vie et nous a donné la force du corps et de l'âme pour accomplir sa volonté ainsi que les travaux de développement de notre pays au cours de cette année que nous parachevons. Nous lui confions également les projets que Nous comptons réaliser au cours de cette nouvelle année que nous embrassons. A Lui tout honneur et toute Gloire »*¹⁵. Ils se terminent tous par *« Que Dieu vous bénisse. »*
- 5) Depuis septembre 2007, Pierre Nkurunziza et son épouse Denise Bucumi organisent cinq jours de prière pour louer le Seigneur pour la protection du pays et son peuple. En effet, a-t-il dit, *«c'est la première fois que les autorités élues par le peuple viennent de passer quatre ans au pouvoir saines et sauves »*. Tous les responsables politiques et militaires de haut niveau doivent y prendre part.
- 6) Toujours en 2007, Pierre Nkurunziza a, au cours de cérémonies religieuses, lavé les pieds de paysans et de paysannes, notamment dans les Provinces de Bubanza et Kayanza, à l'image du Christ qui a lavé les pieds de ses apôtres.
- 7) Selon certains observateurs de la politique burundaise, toutes les autorités politiques et militaires à tous les niveaux qui veulent rester dans les bonnes grâces du Chef de l'Etat, et de son épouse qui, paraît-il, exerce beaucoup d'influence sur son mari, participent activement à toutes les séances de prière organisées par le couple présidentiel¹⁶. Il en est de même de ceux et celles qui veulent s'attirer les grâces présidentielles et décrocher un poste de haut niveau.
- 8) Quant à la Première Dame du Burundi, Denise Bucumi Nkurunziza, elle a été ordonnée, le 2 juillet 2011, pasteur d'une petite église évangélique (Eglise du Rocher) dont elle était l'une des principales animatrices. Selon des témoins, *«cela s'est passé devant tout ce que le pays compte de personnalités de premier plan, dont les membres du gouvernement, les députés et sénateurs, ainsi que la reine du Swaziland, dans l'un des endroits les plus courus de la capitale burundaise. A savoir le Royal Palm Resort, un des hôtels les plus luxueux de la capitale burundaise, au bord du lac Tanganyika, en attendant la fin des travaux du nouveau temple de son église qui devrait coûter quelque deux millions d'euros »*¹⁷.
- 9) Quelque temps auparavant, à la tête d'une forte délégation des membres de son église, elle était venue en Belgique, pendant une semaine, aider la diaspora burundaise *« à prier »*.

¹⁵ Pierre Nkurunziza, *«Discours à la Nation de SE Pierre Nkurunziza, Président de la République l'occasion du Nouvel An 2012 »*, Bujumbura, 2 janvier 2012, 7 p.

¹⁶ On voit à ce propos l'ancien premier Vice-président de la République, Térence Sinunguruza, en prière sur une colline, agenouillé, devant quelques politiciens également agenouillés, les mains en l'air. Cela n'a pas empêché le Président de la République à le lâcher quand son parti UPRONA a décidé de le remplacer par quelqu'un d'autre (Lire arib news, *«Quand Térence Sinunguruza implore le ciel pour sauver sa place politique »*, 14 octobre 2013, 1 p.

¹⁷ RFI, *« La première dame du Burundi ordonnée pasteur »*, Paris, 3 juillet 2011, 1 p.

- 10) Le 23 juin 2012, la Première Dame a également organisé à Bujumbura un déjeuner de prière¹⁸ pour quelque 180 femmes leaders du pays pour une prière de repentance et d'intercession pour la nation, à la veille de la célébration du cinquantième de l'indépendance. Dans sa prédication, la Première Dame a appelé les participantes à *«abandonner le mensonge, la discrimination de tout genre, la prostitution et d'autres vices qui ont marqué les cinquante ans qui viennent de s'écouler, et à préparer leurs enfants pour un futur plein de succès»*. L'épouse du Chef de l'Etat a enfin dirigé une prière par laquelle *«les femmes leaders ont demandé pardon à Dieu de tous les péchés qu'elles ont commis et ceux commis par tout autre Burundais et par les étrangers résidant au Burundi.»*
- 11) Selon un communiqué de la Présidence de la République du 1^{er} septembre 2014, le Président Pierre Nkurunziza lui-même affirme qu'il a été *«choisi par Dieu pour diriger le Burundi et que son élection n'a été que l'accomplissement de la volonté divine»*¹⁹.
- 12) Après avoir été désigné par son parti comme candidat aux prochaines élections de juin prochain, Pierre Nkurunziza a pris la parole pour remercier les délégués de son parti pour cette investiture en déclarant : *«Ce qui vient de se passer est le résultat de longues prières (...). La volonté de la population est celle de Dieu. Celui qui combat cette volonté combat Dieu»*,
- 13) Lors de l'inauguration d'une nouvelle permanence du parti ce 24 mai 2015, les militants ont *«recréé, avec des pagnes déposés sur la route, l'arrivée triomphale de Jésus à Jérusalem, dont les habitants avaient étendu leurs manteaux sur le chemin du Christ. Sur la route, la file de militants, auxquels pagnes, casquettes et tee-shirts ont été généreusement distribués, est interminable»*. Nkurunziza lui-même a comparé le CNDD-FDD à l'Eglise catholique qui *«a commencé petite et est allée en grandissant»* et qui a été *«persécutée avant de devenir ce qu'elle est»*²⁰.

c) Des actes qui posent problème

- Lors de son entrée en fonction comme Président de la République, Pierre Nkurunziza a nommé comme Conseiller Principal Diplomatique et Politique Gabriel Mpozagara²¹, ancien Procureur Général de la République et Ministre de la Justice sous le régime de Michel Micombero. Il est accusé d'avoir ordonné l'exécution sommaire d'une trentaine d'officiers et de politiciens Hutu en 1969 pour une tentative de coup d'Etat *«imaginaire»* et d'avoir joué un rôle de premier plan dans le génocide contre les Hutu en 1972.

- Le même Président va prier indistinctement dans les églises catholiques, protestantes et autres. Ce nomadisme religieux pose problème car les gens se demandent si Nkurunziza croit réellement en quelque chose. Mais ce qui a beaucoup choqué un bon nombre de Burundais, c'est quand il est allé prier dans l'église d'Arthémon Simbananiye, le concepteur et le

¹⁸ Jean Ikoraneza, Burundi Information, *«La Première Dame a organisé un déjeuner de prière pour les femmes leaders»*, Bujumbura, 23 juin 2012, 1 p.

¹⁹ Présidence de la République, *«Prière nationale d'action de grâce par le couple présidentiel à Ruyigi»*, Bujumbura, 1^{er} septembre 2014, 1 p.

²⁰ France 24, *«Loin de Bujumbura la frondeuse, Pierre Nkurunziza prophète en son pays»*, Journal en ligne, 24 mai 2015, 2 p.

²¹ *«Nomination de Mpozagara: «provocation pour les orphelins de 1972»*, @rib News, 09/09/2005

planificateur du génocide contre les Hutu de 1972, devenu depuis lors pasteur²². Des sources dignes de foi affirment aussi que le même Arthémon Simbananiye est un des conseillers officieux très écouté du Président Nkurunziza.

d) Un pouvoir présidentiel au parfum familial

Lors de grandes fêtes comme le 1^{er} mai (fête du travail) ou le 1^{er} juillet (fête de l'indépendance), le Président en profite pour récompenser des membres de sa famille. Ainsi, le 1^{er} juillet 2013, à l'occasion de la commémoration du 51^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi, le président Pierre Nkurunziza a récompensé des personnes choisies pour s'être distinguées dans divers domaines d'activités, en leur remettant, entre autres, des médailles de mérite ou une somme d'argent dont il ne communique pas le montant. Parmi les personnalités récompensées ce 1^{er} juillet 2013 figurait son épouse Mme Denise BUCUMI pour «*son action en faveur des veuves et des orphelins, mais aussi des personnes vulnérables ou encore, pour son engagement dans la construction d'écoles au Burundi* ». Or ces deux dernières années, Pierre Nkurunziza avait déjà primé par deux fois son fils Jonathan, âgé d'à peine huit ans, pour «*sa contribution aux travaux communautaires notamment* ».

e) Un régime très peu démocratique

Selon des chiffres publiés en 2011 par l'Association burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH), le nombre de personnes tuées pour des motifs politiques était de 55 au mois de Mai; 58 en Juin ; 28 en Juillet; 30 en Août. La majorité des victimes avait été éliminée par le pouvoir selon un plan macabre baptisé *Safisha* (nettoyage) attribué au ministre de l'intérieur (Tutsi). Ce plan est toujours en vigueur puisque des associations de défense des Droits de l'Homme ont dénombré au cours du mois d'octobre écoulé (2012) une dizaine de cadavres flottant sur l'eau de rivières ou du Lac Tanganyika²³. L'attitude des autorités face à ce drame semble indiquer que ces massacres ont été commandités par le pouvoir.

Pour sa part, le 2 mai 2012, HRW a publié un rapport intitulé : «*Tu n'aura pas la paix tant que tu vivras*» sous-titré «*Aggravation de la violence politique en 2011*»²⁴. Selon HRW, plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans des attaques politiques depuis la fin de 2010. Certains ont été commis par des agents de l'État et des membres du parti au pouvoir, d'autres par des groupes armés d'opposition. Ces crimes traduisent l'impunité généralisée, l'incapacité de l'État à protéger ses citoyens, et l'inefficacité du système judiciaire.

Tout au long du début de l'année 2011, le gouvernement a tenté de minimiser l'ampleur de ces tueries, affirmant que la plupart d'entre elles étaient l'œuvre de criminels de droit commun et que le Burundi était en paix. Mais une forte augmentation de la violence à partir du mois de juillet, suivie par l'attaque de septembre à Gatumba²⁵, a rendu impossible de maintenir cette version. Et au lieu de donner une priorité élevée à des enquêtes rigoureuses et à la poursuite des suspects, le gouvernement a permis à la majorité de ceux qui ont commis des meurtres politiques de rester en liberté, même si des témoins ont identifié certains des agresseurs présumés. Dans un des rares cas au cours duquel des suspects ont été traduits en justice

²² Gratien Rukindikiza, «*Le trio Nkurunziza, Adolphe Nshimirimana et Arthémon Simbananiye* », Burundi news, 26/02/2008, 4 p. ; Burunditransparence, «*Similitude entre le plan Simbananiye et celui de Nkurunziza* », Bujumbura, 3 juillet 2014, 3 p.

²³ RFI, «*Burundi : Nouvelles probables exécutions extrajudiciaires dont trois opposants* », Paris, 21/10/2012, 2 p.

²⁴ Human Rights Watch, «*Tu n'auras pas la paix tant que tu vivras* », Bujumbura, 02/05/2012, 79 p.

²⁵ Lire notamment Esdras Ndikumana, «*Burundi : Coup de théâtre dans le procès des auteurs présumés de l'attaque de Gatumba* », RFI, Paris, 14/12/2011, 3 p.

(exemple dans l'attaque de Gatumba), la procédure a été profondément viciée. En effet, la plupart des accusés ont affirmé avoir été torturés pour qu'on leur extorque des aveux et les juges n'ont pas ordonné d'enquêtes sur ces allégations. Les juges ont également refusé de faire comparaître les témoins réclamés par la défense, notamment des agents supérieurs de la police et des services de renseignement identifiés par les accusés comme impliqués dans ce massacre.

L'un des derniers crimes odieux encore dans les mémoires est l'assassinat et le viol, le 7 septembre 2014, de trois vieilles religieuses italiennes (75, 79 et 83 ans) imputé, comme commanditaire, au général Adolphe Nshimirimana, l'ancien patron du Service Présidentiel de Renseignement accusé de beaucoup de crimes dont celui de l'ancien vice-Président de l'OLUCOME, Ernest Manirumva. Tous ces crimes sont restés impunis.

f) Un régime très corrompu

Selon différents rapports de l'Observatoire de la Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME)²⁶ et de Transparency International, le Burundi fait partie des 10 pays africains les plus corrompus, mais aussi des 10 pays les plus corrompus du monde.²⁷

g) Une population paupérisée

- «La malnutrition chronique affecte plus de 58% des enfants de moins de 5 ans au Burundi et occasionne "non seulement des dommages potentiellement irréversibles pour la croissance physique et intellectuelle" des plus petits mais "pèse également lourdement sur le développement socio-économique du pays". (...) Les causes de la malnutrition chronique sont multiples et liées, entre autres, à des facteurs socio-économiques où la pauvreté joue un rôle central. La malnutrition chronique, autrement dit le retard de croissance qui se traduit par une taille disproportionnée par rapport à l'âge, est "non seulement une violation du droit de l'enfant à se développer dans les meilleures conditions possibles et à s'épanouir", mais elle a également un "impact important sur le développement du pays en termes de perte de productivité, de déficits en matière de scolarisation et de pertes économiques notamment dues à l'augmentation des coûts de santé". Les pertes annuelles pour le Burundi liées à la malnutrition équivalent à environ 102 millions de dollars américains, ce qui représente le double du budget du ministère de la Santé publique et de la lutte contre le SIDA. »²⁸

- « Les enfants du Burundi sont parmi les plus mal nourris au monde. Cependant, un projet habilitant les mères donne d'espérer qu'une solution est possible. Sur une population totale de 11 millions d'habitants, 90 % dépendent de l'agriculture, ce qui signifie qu'une grande proportion de la population est affectée par l'insécurité alimentaire aiguë, les risques liés au climat et l'accès limité à la propriété foncière. La malnutrition qui en résulte a été encore aggravée par la guerre civile et des récentes inondations. »²⁹

- « Le Burundi se range parmi les 10 pays les plus pauvres au monde (UNDP, 2010). Depuis 1993, la production agricole a diminué de 24% (Ministère de la Santé publique [MSP], 2011 ; Programme alimentaire mondial, 2011). Environ 81% de la population vit en dessous du seuil

²⁶ Lire beaucoup de rapports de cette association sur son site

²⁷ Transparency International, «Etat des lieux de la corruption en Afrique », Paris, 27/10/2011, 4 p.

²⁸ PANA, «L'UNICEF alerte sur le danger de la "malnutrition chronique" pour plus de 58% d'enfants au Burundi », Bujumbura, 19 juillet 2013, p. 1-2

²⁹ UNICEF, «A strike against chronic malnutrition in Burundi», Muyinga, 17 June 2013, 3 p.

de pauvreté qui est de 1,25\$ par jour (Banque mondiale, 2011) et 63% de la population n'a pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture pour répondre à ses besoins énergétiques quotidiens (FAO, 2010b). »³⁰

- «Les habitants du nord du Burundi ne savent plus que faire pour se nourrir face à la forte hausse des prix. Certains volent, d'autres changent de régime alimentaire, vendent leur travail à l'extérieur... La situation est grave, y compris pour les commerçants qui n'ont plus de clients. Le haricot, le café... Tout est désormais volé dans les champs dans la province de Muyinga, au nord du Burundi, autrefois grenier du pays. Les paysans qui n'arrivent plus à se nourrir vont voler leurs voisins pour avoir quelque chose à se mettre sous la dent. Depuis plusieurs mois, la situation est devenue dramatique en raison de la forte hausse du prix des produits alimentaires. "Moi-même qui n'ai jamais volé, je ne sais pas si je ne finirai pas par le faire". »³¹

Concluons par cette image que se fait le citoyen moyen des autorités actuelles. Elle peut être résumée dans le sentiment qu'un grand nombre de Burundais ont éprouvé à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance du pays. Alors que les discours officiels ont été triomphalistes, le cœur de beaucoup de Burundais n'était pas à la fête compte tenu des violations des Droits de l'Homme, de la corruption devenue le mode de gouvernement, d'une justice partielle, de l'impunité, des assassinats ciblés et des exécutions extrajudiciaires qui font encore et toujours la une de l'actualité, sans oublier la paupérisation de la très grande majorité de la population. Désabusés, certains Burundais ont même comparé l'époque actuelle à celle des colonisateurs en ces termes : «*La chicotte est de retour (...). C'est seulement la couleur de la peau qui a changé mais les pratiques de certains dirigeants s'apparentent, d'une façon ou d'une autre, à celles des colonisateurs*». ³²

Je laisse l'illustre conférencier Jean Jacques WONDO de nous dire en quoi une instabilité au Burundi déboucherait nécessairement sur une instabilité dans toute la région³³.

Je vous remercie.

³⁰ FANTA et USAID, «*Renforcement et évaluation de l'approche Prévention de la Malnutrition chez les enfants de moins de 2 ans (PM2A) au Burundi : Rapport initial* », Washington, Mai 2012, 131 p.

³¹ Syfia Grands Lacs, «*Nord du Burundi : la faim rôde en raison des taxes sur les denrées alimentaires* », Bujumbura, 01/07/2011, 3 p. ; Syfia Grands Lacs, «*Nord du Burundi : Manger à sa faim n'est plus possible* », Bujumbura, 16 septembre 2013, 1 p.

³² Lire notamment Rénovat Ndabashinze, «*Jubilé d'or de l'indépendance du Burundi : C'est dans quelques heures* », in Journal Iwacu, Bujumbura, 29/06/2012, 3 p. ; Rénovat Ndabashinze, «*Bujumbura se prépare à la fête du cinquantenaire dans l'agitationet l'indifférence aussi* », Journal Iwacu, Bujumbura, 30/06/2012, 3 p.

³³ Pourquoi cette question ? Les différentes crises burundaises énumérées plus haut n'ont jamais donné lieu à une instabilité dans les pays voisins, à part le poids des réfugiés. La seule période où on a été à un doigt d'un conflit ouvert entre le Rwanda et le Burundi a été lors du génocide contre les Hutu de 1972. De même, les conflits dans les autres pays voisins du Burundi (RDC, Rwanda, Ouganda) n'ont pas donné lieu à une déstabilisation du Burundi. Même le génocide rwandais de 1994 a épargné des conséquences néfastes au Burundi. Si donc aujourd'hui on a peur d'une conflagration dans la région, c'est qu'il y a d'autres raisons qu'il faut chercher ailleurs.